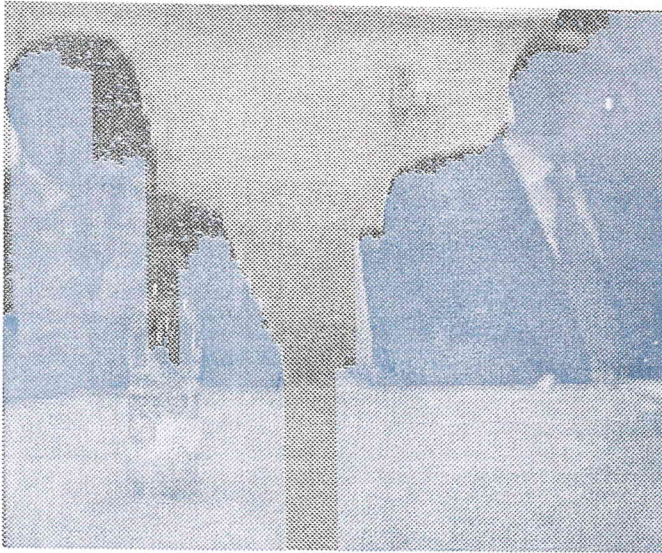


ENERGIE SOLAIRE

## Des lampes de lectures solaires sur le marché Malien

Le couple, son Altesse Royale, la Princesse Abzeita Djigma et Dr Anton Martens ont lancé sur le marché malien des lampes de lecture solaires. C'était en présence du ministre de l'environnement et de l'assainissement Ousmane Ag Rhissa, du président de la chambre des mines Abdoulaye Pona, le représentant du président du Haut Conseil des Collectivités Territoriales dans l'enceinte de l'ambassade du Burkina, le 15 avril 2013.



**F**ini le souci d'électricité pour les scolaires, surtout les ruraux où l'énergie est une denrée rare avec toutes les difficultés que traverse le pays aujourd'hui en matière d'électricité. La lampe de lecture scolaire appelée « **Mama light** » est une lampe avec une plaquette qui doit être chargée à partir du soleil. Selon le Dr Martens, cette lampe est garantie au minimum deux ans et elle peut faire 08 heures de temps. Le président de la chambre des mines comme le représentant du président des HCCT ont salué l'ini-

De *Republicain*

16/4/2013

tiative. Pour le premier, c'est une opportunité que les enfants doivent saisir. Le représentant du président du HCCT Makan Tounkara pour sa part a signifié l'adhésion de son organisation à l'initiative et a salué la coopération entre le HCCT et ABZE SOLAR. Le ministre de l'environnement et de l'assainissement, Ousmane Ag Rhissa dira que le recours aux énergies renouvelables contribue à réduire les émissions de Gaz à effet de serre, à combattre le réchauffement climatique, chose qui représente un avenir meilleur. C'est pourquoi, a-t-il indiqué, son ministère à travers l'Agence de l'Environnement et du développement durable, à établi un partenariat avec la société AbzeSolar sous la forme juridique d'un « **protocole d'accord** ». il dira que dans la forme, il s'agit d'un contrat de partenariat Public-Privé au terme duquel la société AbzeSolar s'engage à approvisionner le marché par des équipements solaires (lampes de lecture solaire, lampadaires et chauffe-eaux solaires) répondant aux standards de qualité, fournir la documentation nécessaire à la mobilisation des crédits carbone dans le cadre du MDP ; confier la gestion des crédits carbone de ses grands projets de construction de centrales solaires au ministère de l'Environnement, à travers l'Agence de l'Environnement et du Développement durable ; assurer un transfert de compétence aux structures maliennes pendant la construction et l'exploitation des centrales solaires photovoltaïques. Son ministère à son tour s'engage à appuyer la société AbzeSolar pour l'obtention de crédits carbone ; conseiller la dite société dans le recrutement d'une équipe pour la réalisation des études d'impact environnemental et social dans le cadre de la construction des centrales solaires de grandes envergure d'où seront issus les crédits carbone ; appuyer la société dans la promotion de ses produits ; associer l'image du ministère à celle de la société AbzeSolar à l'occasion de toutes les campagnes de sensibilisation.

**Fakara FAINKE.**